Son meurtrier involontaire était le nommé [illegible] qui avait simplement voulu [illegible] son chien qu'il croyait enragé.

Il avait fait feu dessus, sans même viser et quoiqu'on ne circulât pas dans le jardin [illegible].

Après plaidoirie de M Spriet, le tribunal condamne [illegible] à 3 mois de prison avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES

[illegible], d'Halluin, outrages, ivresse, 15 heures, 5 fr. — Polydore et Pierre Caux, d'Halluin, outrages, 1 mois avec sursis. — [illegible], Marie, 21 ans, confiée à ses grands parents, Marie Merchaud, sa mère, 10 jours, vol de [illegible] à Pont-à-Marcq. — Rémy et Oscar Bogart de Roubaix, coups, 8 jours. — [illegible], marchand de margarine à Laventie, 60 fr. fraude. — Boisvaux Albert, 18 ans, [illegible] à l'assistance publique, et Guillaume Vansaverbeck, 8 jours, vol de chocolat à Roubaix. — Parmentier Julien, 16 fr., sursis [illegible], 25 francs, outrages à Lille. — [illegible], coups à Jean Bodé, maçon, défaut, 3 mois.

Conseil de guerre de la 1re région

Deswarte Louis-Jules, cavalier de 2e classe au [illegible] régiment de cuirassiers, refus d'obéissance à un ordre relatif au service : six mois de prison.

G[illegible] Florent-J.-B., soldat de 2e classe au [illegible] régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix : un mois de prison, avec sursis.

Wéber Léon, soldat, classe 1900, recrutement de Cambrai, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée : quinze jours de prison.

[illegible] Eugène-Auguste, soldat de 2e classe au 43e régiment d'infanterie : désertion à l'intérieur en temps de paix avec emport d'effets non représentés : six mois de prison.

Tribunal correctionnel de Douai

Le travail des enfants. — On se [illegible] que M. Desmoutiers, fabricant de sucre à Hornaing avait été traduit devant le tribunal correctionnel pour avoir de *bonne foi* employé des enfants dont les livrets avaient été, au point de vue de l'âge, truqués par leurs mères.

Le tribunal a acquitté l'honorable industriel et condamné chacune des mères à 12 fr. d'amende.

Vol. — Pierre Biommaert et Félix Martens, tous deux mariniers, de passage à Douai, sont prévenus d'un vol de volailles commis au préjudice de M. Baeda, à Fort-de-Scarpe. L'affaire est mise en délibéré.

Outrages. — Alexis Barbier, 25 ans, chiffonnier, rue des Fripiers, s'est enivré et a outragé l'agent Fennis.

3 mois de prison et 5 fr. d'amende.

Vol. — Charles Coger et Victor Sauvage, maraîchers à Sin, ont volé quelques morceaux de bois au préjudice de la Compagnie d'Anzin.

Chacun 25 fr. d'amende avec sursis.

Abus de confiance. — J.-B. Elsire et Aglaé Langrand se sont fait héberger par Mme Ouin, débitante, rue des Ecoles et lui ont soustrait des objets de literie puis ont pris la fuite.

Par défaut, le tribunal les condamne chacun à trois mois de prison.

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Banqueroute. — Alcide Barthélémy, 29 ans et son frère Jean, 24 ans, marchands de primeurs à Fourmies et Hautmont, pour banqueroute. Dix-huit mois de prison avec sursis.

Les voleurs. — Gaston Huart, de Fourmies, 20 ans, 6 jours et 3 jours pour bris de clôture ; Elysée Boury, 27 ans et Achille Gosse, de Fourmies, obtiennent, le premier, 3 jours avec sursis ; le deuxième, six jours ; Sébastien Cendre, 33 ans, Juliette Coulon, sa femme, 26 ans ; Capelle Louis, 39 ans ; Lemperaur Edouard, 29 ans et Coulon Paulin, 28 ans, de Louvroil, pour toute une série de vols de ferrailles et autres commis à Maubeuge et communes limitrophes, le 1er, 13 mois de prison avec sursis ; sa femme, 6 jours ; Capelle, huit mois ; Lempereur et Coulon, par défaut, chacun deux ans de prison.

Vesseur Arthur, 23 ans, et Marquis Georges, 17 ans, garçon boulanger à Maubeuge, le premier huit mois, le deuxième, quatre mois ; tous deux avec confusion avec la peine qu'ils subissent actuellement. — Barbet Augustin, à Hautmont, est condamné à un mois pour recel de métaux volés. Les jeunes Jules Delahaye, 18 ans, et Justin Smal, 13 ans, auteurs du larcin, sont envoyés en correction jusqu'à 20 ans. — M. Victor 30 ans, et Jeanard Jean, de Hautmont, 16 ans, chacun 8 jours, le 2me avec sursis, pour vol de fagots — [illegible] Louis, 47 ans, pour vol de poules, 3 jours avec sursis.

Constant Gruart, 28 ans, mécanicien, 20 jours de prison pour avoir indûment conservé une bicyclette.

Injures et violences. — Louis Meillard, d'Hautmont, 47 ans, manœuvrier, 6 jours pour outrages et 5 fr. pour ivresse. — Hermance [illegible], 29 ans, [illegible] et Alcide L'Huissier, [illegible] ans, le 1er 15 jours de prison avec sursis, le 2e, 25 francs d'amende, par défaut, pour coups.

Diffamation. — Un nommé Romain, agent d'assurance à Lille, qui se prétend diffamé par des propos qu'a tenus au Café du Nord, à Avesnes, M. Achille Bosquette, praticien à Avesnes, assigne ce dernier en dommages-intérêts.

Le témoin cité à la requête du demandeur déclare qu'il n'a pas entendu le propos incriminé. M Deprat sollicite le renvoi de l'affaire à huitaine.

M Pasqual, député, qui défend M. Bosquette, fait remarquer que non seulement d'après les dires du témoin, le propos n'a pas été tenu, mais que l'eût-il tenu, qu'il aurait été excusable et n'aurait répondu qu'à un mot grossier lancé par M. Romain.

Le tribunal acquitte M. Bosquette et condamne la partie civile aux dépens.

Contrebande. — Vaché, Clovis, 38 ans, de Cauâry, 8 jours et 875 fr. d'amende ; Tordoir Félix, 49 ans, de Solesmes, 24 jours et 825 fr.

Vagabondage. — Blondiau, Ferdinand, 28 ans, de Seignies, 8 jours, Tain, Hubert, 32 ans, de Sains-du-Nord, 15 jours.

Tribunal correctionnel de Béthune

Sallaumines. — Eugène Fily, 30 ans, mineur à Sallaumines, 40 jours de prison par défaut pour coups à la veuve Blavart et à Charles Grece le 4 décembre dernier.

Chocques. — Henri Marcier, 33 ans, marchand de beurre, demeurant à Carvin, 20 jours de prison, 2000 fr. d'amende, affichage du jugement et insertion dans six journaux, pour avoir le 16 septembre, mis en vente à Chocques du beurre qui contenait 30 0/0 de margarine.

Lens. — Joseph Simons, 30 ans, [illegible] à Lens, 2 mois de prison et 50 francs d'amende par défaut pour vol d'une bicyclette au préjudice de M. Constant Dumont.

Sabergues. — Augustin Démarest, 23 ans, Gustave Prévost, 25 ans, et Germain Démarest, 19 ans tous trois ouvriers d'usine à [illegible], sont poursuivis pour coups à Adolphe Mortel, le 11 décembre. Prévost est acquitté, Augustin Démarest et Germain Démarest sont condamnés chacun à 12 fr. d'amende ; de plus le 1er a 8 j. de prison avec sursis et le second 8 jours avec sursis.

Nœux. — Pierre Delcloy, 45 ans, mineur à Nœux, 8 jours de prison avec sursis pour coups à sa femme, née Marie Duburelle.

EPICERIES : Galeries Lilloises

Les Petits Employés de l'Etat

Une très intéressante réunion vient d'être tenue à l'Hôtel des Sociétés savantes sous la présidence de M. Jehbois, conseiller municipal, vice-président de l'Association du personnel des Travaux publics, à l'effet d'examiner les modifications qui pourraient être introduites dans le régime des pensions civiles.

A cette réunion étaient représentées : l'Association du personnel des Travaux publics ; l'Association générale des Postes et Télégraphes ; l'Association des sous-agents des Postes et télégraphes ; la Société des commis des Ponts et Chaussées et des Mines ; l'Union générale des agents des Contributions indirectes ; la Société amicale des Commissaires de surveillance administrative des chemins de fer ; la Fédération des Amicales des instituteurs et institutrices laïques, etc.

Un comité directeur composé du président et d'un délégué par association représentée a été nommé.

Le bureau provisoire de la nouvelle organisation est ainsi composé : Président : Dubre, agents des postes ; secrétaire : Delmas, indirectes ; trésorier : Courbon, sous-agents des postes.

BULLETIN ECONOMIQUE

AGRICULTURE

Houblons. — Alost, 31 décembre. — Pendant cette dernière huitaine, on n'a guère constaté de changement dans la situation de notre marché, et les affaires en houblon d'Alost 1904 n'ont présenté que peu d'importance ; les prix restent toutefois soutenus, car les détenteurs exigent par continuation 145 fr. à 147.50 par 50 kilos, suivant les époques de livraison.

En houblon d'Alost de la prochaine récolte, livraison octobre-novembre, 3 marques de contrat, il se présente déjà quelques vendeurs et acheteurs à 90 et 95 fr. par 50 kilos ; toutefois, à pareille époque de l'année, les ventes à terme qui, dans un article aussi capricieux que le houblon, constituent un assez grand danger, n'ont encore que peu d'importance. On constate néanmoins, cette année, que la brasserie de notre pays, contrairement à ses habitudes, commence aux prix actuels à s'intéresser aux nouveaux produits.

INDUSTRIE

Métallurgie. — Le journal *La Métallurgie* publie les renseignements suivants sur la situation du marché sidérurgique :

NORD. — Bonne tenue générale, ainsi peut se résumer la situation. Les prix ont une tendance assez marquée vers une augmentation prochaine surtout si les demandes continuent à arriver aussi abondamment que ces jours derniers. L'activité qui en résulte est significative à la fin d'année et laisse bien augurer de l'allure du marché sidérurgique en 1905. Les retardataires qui ne sont pas couverts pourraient bien le regretter avant peu. Les tôles, notamment, qui avaient un peu fléchi sont fermement tenues surtout que les Belges en ont aussi remonté le prix. Pour les fers marchands, le cours de 14 francs se généralise de plus en plus.

Les affaires en chaudières sont toujours abondantes. C'est un indice que les autres branches de la construction ne tarderont pas à être occupées, les chaudières étant les premiers appareils commandés pour toute installation nouvelle.

Des commandes de locomotives ont été passées par les Compagnies du Midi et de l'Orléans. Le Nord doit en [illegible].

Les Etablissements Cail sont adjudicataires de 600 tonnes de ponts pour les Colonies avec un rabais de 19 0/0.

La mise en marche des aciéries de Lesquin se fera dans le courant de janvier.

A signaler aussi l'incursion dans le Nord d'une maison de construction de Saint-Etienne. Les établissements Biétrix et Leflaive viennent en effet de traiter avec la Compagnie des mines de l'Escarpelle la fourniture d'une batterie de six chaudières multitubulaires.

ARDENNES. — A l'heure où paraîtront ces lignes, l'année 1904 aura terminé son cours et nous nous trouverons dans les premiers jours de 1905. En jetant un rapide coup d'œil rétrospectif sur l'année qui vient de prendre fin et en examinant quelle a été dans son ensemble la situation des affaires industrielles, nous arrivons fatalement à des conclusions qui sont loin d'être flatteuses pour l'année en question. Aussi et loin de nous faire le panégyriste de l'année 1904, nous pouvons affirmer sans crainte d'exagération qu'elle peut faire bonne figure parmi les plus mauvaises années que l'industrie de notre pays a eu à traverser. Mais ne nous attardons pas sur celle qui n'est plus et, confiants en l'avenir, saluons l'année nouvelle qui vient de commencer et puisque le moment en est aux souhaits et aux vœux, souhaitons que 1905 ne soit pas l'exemple de sa devancière mais qu'au contraire elle nous ramène l'animation sur le marché.

Pendant la huitaine écoulée, les courriers ont été pour ainsi dire nuls et se sont limités guère qu'à des lectures ou des cartes de visite ; nous n'avons en effet aucune transaction importante à enregistrer. Il en est de même des demandes de prix ou adjudications administratives qui brillent par leur absence.

Nous apprenons que la fourniture des 12,800 tonnes que la Compagnie du Midi avait mises récemment en adjudication a été obtenue par la Société des aciéries de Longwy au prix réduit de 18 fr. 22 les 100 kilos.

Le coton à Madagascar. — Nous lisons dans *l'Industriel Elbeusien* l'intéressante communication suivante concernant la qualité du coton que peut donner notre colonie de Madagascar :

Un planteur des environs de Majunga a envoyé récemment un échantillon de coton à la Chambre de Commerce de Rouen. Ce spécimen a été soumis à l'appréciation du syndicat normand de la filature de coton. M. Georges Badin, président du Syndicat, exprime en ces termes, dit la *Dépêche coloniale*, l'appréciation des membres de cette assemblée sur la nature de ce produit :

« J'ai fait passer cet échantillon sous les yeux de nos collègues et nous avons été tous unanimes à considérer ce coton comme étant très fin et très soyeux, avec de très longues fibres gâtées malheureusement par la présence de fibres plus courtes.

« Dans l'ensemble, il nous a paru réunir tout au moins, si non plus, les qualités des beaux cotons d'Amérique. Il ne fait aucun doute pour nous que de pareil coton, propre et bien égrené, trouverait, sur la place du Havre, un placement facile, à des prix relativement élevés. »

BEAUCOUP DE GRAVES DÉSORDRES intestinaux ont été évités par l'emploi des **Dragées de santé Dubus**, qui débarrassent rapidement le corps des résidus digestifs. 1 fr. 50 la boîte de cent dragées dans toutes les pharmacies et au dépôt général, ancienne pharmacie Delezenne, 7, rue des Arts, Lille.

BIBLIOGRAPHIE

La Nature, *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré*, Henri de Parville, rédacteur en chef ; Masson et C, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1619 du 31 décembre 1904 : Les insectes curieux de l'Amazonie par Paul Le Cointe. — La physique des corps solides d'après les idées actuelles, par Ch.-Ed. Guillaume. — L'Observatoire Fabra, par Lucien Libert. — Le Salon de l'Automobile, par Léo Robida. — Calendrier perpétuel automatique de M. Trimont, par G. Chalmarès. — Récréations et passe-temps. — Chronique. — Académie des Sciences : Séance du 26 décembre 1904, par Ch. de Villedeuil. — Les anamorphoses par Em. Touchet.

Ce numéro contient 16 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

Pages libres, revue hebdomadaire, 8, rue de la Sorbonne, Paris 5e. — Sommaire du numéro 209 du 31 décembre 1904 : **Jeanne d'Arc**, textes et documents présentés par Maurice Kahn. Les textes et documents réunis dans ce numéro sont :

1° Le décret de la congrégation des Rites proclamant l'héroïcité des vertus de Jeanne d'Arc. Ce décret est important, car il marque une étape du procès en canonisation qui se déroule devant la cour de Rome.

2° Trois fragments empruntés au procès de 1431, où l'on voit Jeanne d'Arc condamnée par l'Eglise pour les mêmes motifs qui lui valurent en 1894 le titre de Vénérable Servante de Dieu.

3° De belles pages d'Anatole France, extraites de *Siège d'Orléans* (1428-1429), et qui montrent, en un tableau saisissant, l'état de la France et l'état des esprits au moment où apparut Jeanne d'Arc.

3° Des observations de Maurice Bouchor sur l'éducateur laïque en face du mystère dont est remplie l'histoire de Jeanne d'Arc.

Un numéro spécimen est envoyé sur demande.

PETITE CORRESPONDANCE

B. B. : Nous ignorons son adresse.

Un lecteur assidu à Cambrai : Nous ne connaissons pas. Adressez-vous à un libraire qui pourra consulter ses catalogues.

Un lecteur assidu : 24 francs.

Spectacles et Concerts de Lille

Grand Théâtre municipal de Lille (Direction A. Bourdette). — Bureaux à . h. .., Rideau à . h. .. — Vendredi 6 janvier. — Débuts de M. Piétri, baryton : **La Mascotte**, opérette. — **Cadet Roussel**, comédie.

Places gratuites : 5601 à 5800.

Nouveau Théâtre-Kursaal de Lille (Direction A. Bourdette). — Vendredi 6 janvier, à 8 h. 1/2 Le grand succès de : **Blanchette**, comédie de Brieux. — Débuts de Mme Carmen Garlot : **Fregolina**, l'émule de Fregoli. — **Les Espérances**, comédie en 1 acte.

Théâtre de l'Union de Lille, 147, rue d'Arras. — Direction artistique, V. Agache. Dimanche 8 janvier 1905. — Bureaux à 5 h., Rideau à 5 h. 1/2. — **Les Ouvriers**, drame en vers (redemandé) — **La Fille du Garde-Chasse**, drame en 3 actes et 8 tabl. — **Les Charbonniers**, opérette.

Cinémorama mouvant. — 78, rue Nationale. — Vendredi 6 janvier : **Florence la magnifique**, la Ville des Palais et des Fleurs : Pise et la tour penchée, etc. — Merveilleux voyage artistique.

Entrée 0,50. Abonnements, 12 entrées 4 fr. 50.

Casino des Familles. — Grand concert tous les soirs, à 8 heures 1/2. — Entrée libre en semaine ; dimanches et fêtes, 0,50.

Spectacles de Bruxelles

Théâtre de la Monnaie. — Vendredi 6 janvier. — Deuxième représentation de **Pepita Jimenez**, comédie lyrique en 2 actes et 3 tabl., d'après la nouvelle de M. J. Valera, par M. F.-M. Money-Coutts, mus. de M. I. Albeniz. — **L'Ermitage Fleuri**, zarzuela espagnole en 2 actes, par M. Eusebio Sierra, mus. de M. I. Albeniz.

Samedi 7 janvier, 10e représentation du **Jongleur de Notre-Dame**, miracle en 3 actes poème de M. Maurice Léna, mus. de J. Massenet. — **Coppélia** (1er acte), ballet de MM. Ch. Nuitter et St-Léon, mus. de Léo Delibes.

Dimanche 8 janvier : En matinée, à 1 heure 1/2 (abon. suspendu), **Manon**, opéra com. en 5 ac. et 6 tabl., paroles de H. Meilhac et Ph. Gille, mus. de J. Massenet. — Le soir, à 7 heures 1/2, **Louise**, roman musical en 4 actes et 5 tabl., paroles et mus. de M. Gustave Charpentier.

Incessamment : Pour les représentations de M. Van Dyck, **Tristan et Isolde**.

Les bureaux de location sont ouverts, dès à présent, pour toutes ces représentations.

On peut retenir ses places d'avance, sans augmentation de prix, en s'adressant par lettre, dépêche ou téléphone 385 au contrôleur en chef.

Adresse télégraphique : Théâtre Monnaie, Bruxelles.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 4 janvier

Londres, vap. Rigault-de-Genouilly, 3075 tx, cap. Conan, m.-div.

Sorties du 4 janvier

Londres, vap. ang. Cassel, 257 tx, cap. Brunet, m.-div., Morel. — Boulogne, vap. Ville-de-Lille, 533 tx, cap. Vanhille, m.-div., Mocquet.

Du 5 janvier

Newcastle, vap. ang. Francis, 1050 tx, lest, Fayel.

BATELLERIE

Ascenseur et écluses des Fontinettes

Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Du 4 janvier

Dieu des Eaux, patron Wassen, briques. — Jarre, pat. Jourdain, briquettes. — Les Deux Amis, pat. Leblanc, charbon.

Du 5 janvier

Masséna, patron Poulhien, briquettes. — Le Beau, pat. Lachèvre, briques. — Confiance en Dieu, pat. Dessaert. — Vengador, pat. Delaporte, charbon. — Le Premier de Béthune, pat. Abeilcyt. — Rigié, pat. Abeilcyt. — Christian, pat. Dewasiel. — Giemont, pat. Sonnerille, sucre.

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHÉ AUX GRAINS

Lille, 5 janvier.

Blé blanc, 18,.. ; Blé roux, 17,50 (Prix moyen). Farines (fleur 1re qualité), 30,50 les 100 kilos.

Les huit marchés réunis (Lille, Douai, Armentières, Bergues, Hazebrouck, Orchies et Arras) : Blé blanc, l'hectolitre 15,35 ; Blé roux, l'hectolitre 15,30. (Prix moyen).

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Lille, le 4 janvier.

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'animaux : Amenés	Vendus sur Lille	Vendus sur ray. appr.	Prix de revient au kilog. sur pied : 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	172	12	60	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	161	51	117	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	8	25	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	256	190	66	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	...	...	...	...	...	...
Porcs	...	...	...	...	...	...

Marché de Bourbourg du 3 janv.

.. hect. blé blanc, 17,15 — .. hect. blé roux, 16,90 — .. hect. escourgeon, ... — .. hect. seigle, ... — .. hect. avoine, 8,00 — .. hect. pois bleus, ... — .. hect. fèves, 16,18 — .. hect. graine de lin, ...

Blé de semence, ...

Beurre, 3,20 à 3,60 le kilo — Œufs, 13,.. à 14,.. le cent.

Pommes de terre, 7,.. à 8,.. le quintal — Oignons, 21,.. à 26,.. — Choux-fleurs, 30,.. à 35,.. le cent — Carottes, 4,.. à 3,50 — Navets, 3,.. à 4,50 — Pommes, 10,.. à 11,.. — Poires, 10,.. à 12,..

Dindons, 16,.. à 20,.. la paire — Dindes, 14,.. à 18,.. — Poules et coqs, 4,.. à 5,.. — Poulets gras, 5,.. — Poulets maigres, 3,50 à 3,.. — Oies, 8,.. à 10,.. — Canards, 4,.. à 5,.. — Pigeons, 1,25 à 1,50 — Lapins, 2,.. à 3,.. la tête — Lièvres, 5,.. à 7,.. — Perdreaux, 3,.. à 3,.. la paire.

Lin, 1,53 à 1,65 les 1,500 gr. — Etoupes, 14,.. à 16,.. les 100 kilos.

Bestiaux

12 chevaux de 300 à 700 fr. et 83 de 50 à 200 fr. 6 bidets, 250 à ... — Anes, .. à .... — Boucs, 0 90 à ... — Vaches, 8 70 à ... — Truies, .. à .. — 49 Porcs coureurs, 35 à 45 — 327 Porcelets, 18 à 20 — 11 gras, à 90 à ...

Marché d'Arras du 4 janvier

Huiles a Clair

	Disp.	Cour.	M. A.	4 mai
Œillette (91 k. logée)	85 ..	85 ..	86 —	88 ..
Pavot à froid (100 k.)	69 ..	69 ..	70 ..	70 ..
— froissage	63 ..	63 ..	61 ..	61 ..
Colza pays	53 ..	58 ..	58 ..	.. ..
Colza étranger	49 ..	49 ..	49 ..	49 ..
Lin des Indes	40 50	40 50	41 ..	41 50
Lin Plata	40 ..	40 ..	41 ..	41 50
Pavot rebat	55 ..	56 ..	56 ..	56 ..

Tourteaux

	Disp.	Cour.	M. A.	4 mai
Œillette (100 k.)	16 50	16 50	.. ..	.. ..
Lin indigène	19 50	19 50	.. ..	.. ..
Lin étranger	18 75	18 75	18 75	.. ..
Pavot	13 ..	13 ..	13 25	.. ..
Colza Guzerat	12 75	12 75	12 75	.. ..

Farines

Cylindre (100 kilos), 31 50 ; Moulin (100 kilos) : 29.90 ; Son (100 kilos) 14 75.

Grains

Blé blanc, l'hectolitre	15 50 à 17 ..
Blé roux, l'hectolitre	15 25 à 17 ..
Seigle, l'hectolitre	[illegible]
Escourgeon	10 [illegible] à 11 ..
Avoine, l'hectolitre	6 .. à 7 25

Marché aux veaux et porcs gras

Arras, 4 janvier.

Veaux. — 71 amenés : Vendus de 0 fr. 95 à 1 fr. 05 le kilo vivant.

Porcs. — 96 amenés : Vendus de 0 fr. 80 à 0 fr. 95 le kilo vivant.

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 5 janvier

Dépêche de 1 heure 15

Alcools, Sucres, Farines : [illegible]

Cours de clôture du 5 janvier

[illegible]

BESTIAUX

Paris (La Villette), 5 janvier.

	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes
Bœufs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Taureaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 5 janvier.

Le Havre, 10 h. — Laines (à terme). — Marché calme. Ventes .. balles.

Courant 163 .. ; mars 163 50 ; mai 163 50.

Le Havre, 10 heures. — Cotons (à terme). — Acheteurs et vendeurs — Ventes 3.200 balles.

Courant 45 1/2 ; fév. 45 7/8 ; mars 45 7/8 ; avril 45 7/8 ; mai 46 1/8 ; juin 46 1/2 ; juillet 46 5/8 ; août 47 1/8 ; sept. 47 3/8 ; oct. 47 3/8 ; nov. 47 3/8 ; déc. 47 1/2 ; janv. 1906, 47 7/8.

Le Havre, — Cafés (à terme). — Ventes 3.000 sacs.

Courant 50.25 ; février 50.50, mars 50.75, avril 51.., mai 51.25, juin 51.50, juillet 51.75, août 52.., septembre 52.25, octobre 52.50, novembre 52.75, décembre 53.., janvier 1906, ...

Le Havre, midi. — Cotons disponibles — Calmes — Ventes ... balles.

Le Havre, midi — Cafés disponibles. — Calmes — On a vendu 200 sacs C.g.p à 52 fr.

Terme. — Hausse 25 c. sur la cote du matin.

On a vendu 3.000 sacs depuis la précédente dépêche.

Liverpool, 12 h. 45. — Cotons disponibles. — Calmes — Ventes probables 7.000 balles. — Importations : 25.373.

Liverpool, 1 h. 30. — Cotons disponibles — Demandes modérées. — Ventes 7.000 balles Américaines.

Fulero — Baisse 14 à 12/100.

New-York. — Blés. — Roux d'hiver : mai 116 1/2, hausse 1/8 ; juil. 103 1/8, hausse 1/8.

Chicago. — Blés. — Roux d'hiver : mai 113 3/8 hausse 1/8 ; juil. 98 5/8, hausse 3/8.

Rotterdam, 5 janvier. — Le stock de café du monde entier a diminué en décembre de 2,100 tonnes et comporte actuellement 825,330 tonnes contre 834,000 tonnes au 1er janvier 1904.

LAINES

Roubaix, 5 janvier, à midi. — Cote officielle du peigné. à Type unique n.

1905 : Janvier, 5.25 ; février, 5.25 ; mars, 5.275 ; avril, 5.275 ; mai, 5.275 ; juin, 5.275 ; juillet, 5.30 ; août, 5.275 ; septembre, 5.30 ; octobre, 5.30 ; novembre, 5.30.

1906. — Décembre, 5.30.

Tourcoing. — 1905, à 4 heures 1/2. — Janvier, 5.25 ; février, 5.30 ; mars, 5.275 ; avril, 5.275 ; mai, 5.275 ; juin, 5.275 ; juillet, 5.30 ; août, 5.275 ; septembre, 5.30 ; octobre, 5.30 ; novembre, 5.30.

1906. — Décembre, 5.30.

Roubaix-Tourcoing, 5 janvier. — Affaires traitées à la Corbeille. — On a traité 35.000 kilos dont détail suit :

Le matin : Sur août 3.000 kil., à 5.275 ; sur septembre, 5.000 kil., à 5.30. — Total : 10.000 kilos.

Le soir : Sur juillet, 3.000 kil., à 5.275 ; sur juillet, 10.000 kil., à 5.30 ; sur septembre, 3.000 kil., à 5.275 ; sur septembre, 3.000 kil., à 5.30. — Total : 25.000 kilos.

MÉTAUX

Cuivre — Etain — Zinc — Plomb

Londres, 5 janvier — Cuivre : Comptant, liv. 68 15/., la tonne, 171,87 les 100 kil. ; trois mois, liv. 69 ./., la tonne, 172,50 les 100 kil. — Etain (détroits) : Comptant, liv. 132 2/6 la tonne, 330,50 les 100 kil. ; trois mois, liv. 131 [illegible] la tonne, [illegible] les 100 kil. — Plomb : Comptant, liv. 13 1/8 la tonne, 32,80 les 100 kilos. — Zinc : Comptant, liv. 23 5/., la tonne, 58,12 les 100 kilos.

BOURSE DE LILLE

Du 5 janvier

Actions minières

MINES	Cours préc.	Cours du jour	Offres	Demandes
Albi	1250		1260	[illegible]
Aniche	1370	1366	1375	[illegible]
Anzin	5595		5600	[illegible]
Azincourt p	800		800	[illegible]
Bonnay	124			
Bruay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bully-Grenay	4045	3960	[illegible]	[illegible]
— (50e)	87 50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Campagnac	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Carvin (5e)	300	299 90	300	[illegible]
Carvin	1480		1495	1475
Clarence	290	281	290	[illegible]
Commentry	2800	2700	[illegible]	[illegible]
Crespin	105	102	105	[illegible]
Douchy	1009	1010	1020	1010
Dourges	27025		27000	[illegible]
— (100e)	272 50	276	276	[illegible]
Drocourt (5e)	[illegible]		[illegible]	[illegible]
—	[illegible]		[illegible]	[illegible]
Escarpelle	953	955	960	950
Ferfay	1004		1007	1000
Ferques	400		405	[illegible]
Flines-lez-Raches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lens	762	761	[illegible]	[illegible]
— (1/10e)	77	77	80	75
Liévin	3725	3735	3740	3730
— (5/10e)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ligny-lez-Aire	[illegible]	470	473	[illegible]
Maries 80 0/0	2100	2100	2105	2095
— 70 0/0	2440	2440	[illegible]	2435
Marly	73	73	75	70
Meurchin	13300		13310	[illegible]
— (5e)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ostricourt	1900	1900	1905	[illegible]
Thivencelles	635		635	[illegible]
Vicoigne-Nœux	22600		22610	22590
Vicoigne (5e)	1143	1140	1145	[illegible]

Obligations et Emprunts

[illegible]

Banques et Valeurs diverses

[illegible]

COUPONS

10 janvier : Ostricourt, 30 ..

14 janvier : Bloche Saint-Vaast, 40 .. — Banque H. Devilder et Cie, 16 ..

20 janvier : Sambre (Hauts-Fourneaux et Laminoirs de la) 40 ..

VERSEMENTS

13 janvier 1905 : Obligations Porion, 125 ..

BOURSE DE PARIS

Du 5 janvier

[illegible]

Imprimerie du *Progrès du Nord*, rue Nationale, 34 LILLE

Le Gérant : A. LECLERCQ.

27

L'HOMME sans nom

Par F. du BOISGOBEY

Le notaire l'avertit qu'il la trouverait fort délabrée, aucune réparation n'ayant été faite depuis son départ, puis il lui remit les clefs, et par une triste journée d'automne, Robert s'achemina vers Montmartre.

Ce ne fut pas sans une profonde émotion qu'il revit le lieu où vivaient pour lui de si chers et si douloureux souvenirs.

Le temps et la solitude avaient passé là.

Le jardin, abandonné à lui-même, s'était couvert de broussailles. Les grilles vermoulues semblaient prêtes à se rompre, et la maison menaçait ruine.

Avant de franchir le seuil, Robert rappela tout son courage.

Une crainte superstitieuse l'arrêtait à l'entrée de cette terrasse où il avait vu expirer dans ses bras celle qu'il avait tant aimée.

Il lui semblait que l'ombre d'Ellen et celle de George erraient au pied des grands arbres. Il les appelait tout bas, et dans le murmure des feuilles agitées par le vent d'automne il croyait entendre leur voix.

Il entra. Rien n'était changé. La chambre d'Ellen était restée telle qu'elle était le jour de sa mort, et Robert fondit en larmes en reconnaissant son coffret de mariage, ce coffret dont elle lui avait remis la clé en lui disant adieu.

C'était bien là l'asile qu'il lui fallait ; c'était bien là qu'il voulait vivre entre les souvenirs du passé et l'espoir de la vengeance.

Avec l'aide de John, il eut bientôt terminé les arrangements indispensables.

Il s'établit au second étage de la maison, et il réserva la chambre d'Ellen pour y prier, pour y retremper son courage dans la douleur.

Robert y rassembla tous les objets qui avaient servi à la pauvre femme ; il y plaça une douloureuse relique qu'il avait rapportée des Sorelle — le costume de plongeur dans lequel Georges était mort.

Il le dressa contre une tenture noire, debout, comme il l'avait vu dans la cabine de l'*Avenger*.

Si Robert avait pu jamais oublier le crime et la vengeance, la lugubre dépouille de son fils les lui auraient rappelés.

John Slough alla s'installer à Passy, où il loua un petit appartement, et afin d'expliquer son isolement, il se fit passer pour un Anglais atteint du spleen.

Il garda Paddy comme domestique jusqu'au jour où on pourrait l'employer utilement ailleurs.

Chacun se mit en quête d'informations, et on eut peu de peine à en recueillir.

Diego, se croyant assuré de l'impunité, n'était pas homme à vivre dans l'ombre, et au bout de huit jours Robert connaissait son nom, sa demeure, ses habitudes et ses relations.

Le temps était arrivé d'utiliser les services de Paddy.

Sa conduite était devenue irréprochable, et Robert ne doutait plus de sa fidélité.

Il fut convenu qu'il se présenterait pauvrement vêtu chez Diego, qui certainement le recevrait, ne fût-ce que pour l'interroger.

L'histoire qu'il devait raconter était convenue d'avance.

Il était arrivé de Naples à Paris en mendiant sur la route ; il mourait de faim, et il suppliait Diego de le reprendre à son service.

Pas de récriminations contre l'abandon au palais de Chiaia, et surtout pas d'allusions à un passé dangereux.

Robert était convaincu que le faux Pancorvo mettrait cet oubli sur le compte de l'insouciance irlandaise, et qu'il n'aurait aucun soupçon.

Il espérait même que, par mesure de précaution et pour ne pas perdre de vue l'homme qui possédait une partie de ses secrets, Diego prendrait Paddy à son service.

Les choses se passèrent exactement comme Robert l'avait prévu.

Paddy fut longtemps interrogé. Il répondit avec cet air de naïveté que les Irlandais savent si bien prendre, et finalement Diego l'attacha à sa maison.

Robert avait ainsi des intelligences au cœur de la place ennemie, et les rapports ne se firent pas attendre.

Diego avait organisé sa vie de façon à dérouter toutes les recherches.

Sa maison se composait de deux domestiques qu'il avait ramenés du Levant et qui ne comprenaient absolument que l'arabe, moyen très commode d'éviter les indiscrétions.

Il vivait du reste fort peu chez lui, passant la plus grande partie de son temps dans un cercle où il s'était fait admettre, et ne recevant personne dans l'intimité ; mais il menait grand train au dehors et dépensait certainement beaucoup d'argent.

C'était précisément ce que souhaitait Robert.

Il savait bien que le misérable viendrait promptement à bout de l'or de l'*Avenger* et qu'il ne demanderait d'autre à quelque nouveau crime.

Robert attendit, sûr que le châtiment viendrait à son heure, mais il voulut surveiller Diego de plus près, et il chercha un poste qui le mît en contact journalier avec lui, sans l'exposer à être reconnu.

C'est alors qu'il eut l'idée d'entrer comme valet de chambre au cercle que fréquentait le prétendu M. de Pancorvo.

Il coupa sa barbe et ses cheveux, composa son visage et parvint à se rendre méconnaissable.

Il eut d'ailleurs peu de peine à se procurer des certificats et des recommandations.

On trouve tout à Paris avec de l'argent, et Robert en avait beaucoup, car sa lettre de crédit était à peine entamée.

Il fut admis au cercle sans difficulté, et, dès son entrée en fonctions, il eut lieu d'être rassuré.

Diego ne le reconnaissait pas, car il eut cent fois l'occasion de le servir, et jamais le noble M. de Pancorvo ne fit la moindre attention à sa figure de valet de chambre.

Six mois se passèrent ainsi.

Robert s'était arrangé une double existence.

Il avait pris un domicile à Paris, dans le voisinage du cercle ; mais chaque nuit, il allait dans la maison abandonnée s'enfermer avec les souvenirs de ses morts aimés.

Paddy trouvait moyen de s'échapper souvent pour venir lui rendre compte de sa surveillance.

John Slough faisait aussi quelquefois le voyage de Montmartre, et finalement ce lieu se prêtait bien au mystère, que personne n'a surpris ces entrevues nocturnes.

Vers la fin de l'été, l'Irlandais apporta à Robert des nouvelles favorables à ses projets.

Diego paraissait éprouver des embarras d'argent. Paddy avait été chargé par son maître de suivre quelques membres du cercle et d'observer leurs habitudes.

Il avait mission de s'enquérir tout particulièrement de l'itinéraire qu'ils suivaient pour rentrer chez eux la nuit.

Peu de jours après, un honorable membre du cercle était attaqué et dépouillé en sortant du jeu.

C'était précisément un de ceux que Paddy était chargé d'épier, et Robert ne douta pas un seul instant qu'il n'eût été attaqué et volé par Diego.

Pour qu'il eût recours à de semblables moyens, il fallait que ses embarras fussent déjà bien prononcés, et il était certain qu'il n'en resterait pas là.

Robert résolut de le faire surveiller plus strictement que jamais et de le faire arrêter en flagrant délit.

Bientôt il eut pénétré son système d'attaques nocturnes.

M. de Pancorvo observait chaque soir les joueurs qui gagnaient, et comme il était renseigné sur leurs habitudes par les rapports de Paddy, il lui était facile d'aller les attendre au coin de quelque rue déserte.

Là, le coup du jaguar, qu'il avait appris de Morgan, lui servait à terrasser et à étrangler à la fois le malheureux passant, qui se trouvait dépouillé avant d'avoir vu la figure du voleur.

Sur ces entrefaites, survint un événement qui influa beaucoup sur le dénouement de cette histoire.

(A suivre).

BAPTÊME

DELESPAUL-HAVEZ

universellement renommé

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

[illegible], Rue Nationale, Lille